

Selon leurs dépenses d'énergie et d'alimentation, certaines catégories de ménages sont exposées à une inflation apparente pouvant différer de plus d'un point par rapport à la moyenne

Après une année 2020 où les prix ont évolué très modérément, les écarts d'inflation selon les catégories de ménages se sont accentués depuis début 2021, les structures de consommation pouvant différer d'un ménage à l'autre. Pour un niveau moyen de 4,9 % au mois d'avril 2022 pour la France métropolitaine, l'inflation peut aller par exemple de 4,0 % pour les moins de 30 ans à 5,9 % pour les ménages vivant en milieu rural. L'énergie contribue principalement à ces différences, et dans une moindre mesure l'alimentation.

La hausse des prix depuis début 2021 se traduit par des écarts d'inflation de plus en plus marqués entre les catégories de ménages

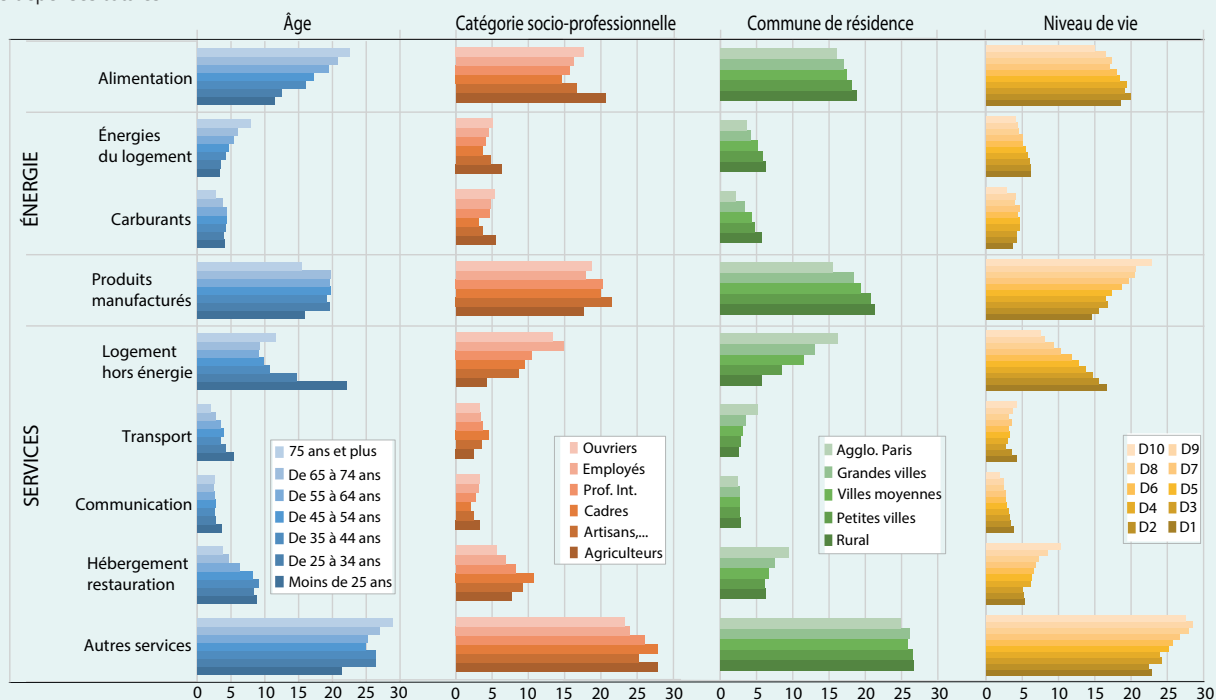
En avril 2022, le glissement annuel des prix à la consommation s'est élevé à 4,9 % sur un an, en France métropolitaine. Ce niveau d'inflation est calculé pour un panier de biens et services reflétant la structure moyenne de consommation des ménages. Il peut ainsi différer de l'inflation supportée d'un ménage à l'autre, car leur structure de consommation varie sensiblement selon leurs caractéristiques et leurs préférences. Par exemple, le poids des dépenses d'énergie du logement tend à augmenter avec l'âge. Les ménages ouvriers ou employés, de leur côté, dépensent davantage en proportion de leur revenu pour le logement (hors énergie) mais moins que les cadres en hébergement-restauration. Les habitants des zones rurales ont quant à eux davantage de dépenses de carburant et d'énergie du logement (► [figure 1](#)). Ces différentes catégories

d'analyse peuvent bien sûr se croiser. Par ailleurs, au sein d'une même catégorie de ménages, les dépenses pour certains postes peuvent varier très fortement, voire être nulles pour un grand nombre d'entre eux, comme pour les carburants.

L'Insee produit et diffuse annuellement des indices de prix à la consommation par catégorie de ménages, en distinguant selon plusieurs dimensions socio-démographiques (catégorie socio-professionnelle, âge, composition du ménage, niveau de vie...). À l'aide des paniers de biens et services sous-jacents à la construction de ces indices annuels, des indices mensuels sont ici construits, permettant d'en déduire l'inflation par type de ménages au dernier mois connu, à savoir avril 2022 au moment de la réalisation de cette étude (► [encadré](#)). Par ailleurs, un indice de prix à la consommation par zone de résidence des ménages est également estimé, cette dimension ne figurant pas dans les indices annuels habituellement publiés.

► 1. Dépenses moyennes par catégorie de ménage et produit

en % des dépenses totales



Lecture : les ménages dont la personne de référence à moins de 25 ans consacrent en moyenne 22 % de leurs dépenses au logement hors énergie, et les ménages les moins aisés (du 1^{er} décile de niveau de vie) environ 17 %.

Note : par souci de lisibilité, les modalités relatives à la catégorie socio-professionnelle se limitent aux ménages actifs, excluant dès lors les retraités et les ménages inactifs.

Champ : France métropolitaine.

Source : Budget de Famille 2017, calculs Insee

Conjoncture française

La dynamique haussière de l'inflation depuis début 2021, qui s'est accentuée fin février 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, s'accompagne d'écarts d'inflation qui sont allés en grandissant entre catégories de ménages (► **figure 2**). Ce mouvement prolonge une poussée déjà prononcée sur l'année 2021, hormis deux ralentissements temporaires en lien avec la situation sanitaire. Si l'exposition à l'inflation est inégale selon les ménages, elle s'inscrit toutefois dans la suite d'une année 2020 d'inflation modérée, où les plus exposés aujourd'hui ont également été en général moins touchés auparavant. En avril 2022, les écarts entre catégories peuvent atteindre plus d'un point selon la catégorie socio-professionnelle, l'âge ou encore le type de commune de résidence.

Pour un niveau moyen de 4,9 % en avril 2022 en France métropolitaine, l'inflation pouvait aller de 4,0 % pour les moins de 30 ans à 5,9 % en milieu rural

En avril, alors que l'inflation d'ensemble s'est situé à 4,9 % sur un an en France métropolitaine, les habitants des zones rurales ont été confrontés à un surcroît de +1,0 point, soit

une inflation de 5,9 % sur un an (► **figure 3**). Par catégorie socio-professionnelle, les agriculteurs sont particulièrement concernés (+1,1 point), et, par âge, les personnes de plus de 75 ans. Ces écarts atteignent également presque 0,5 point selon le décile de revenu.

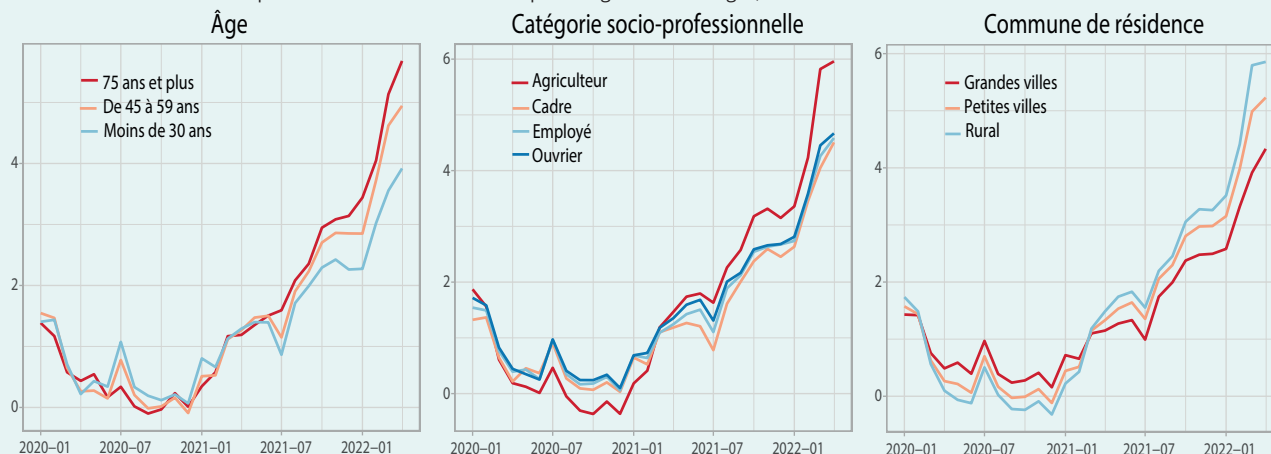
La période récente se distingue nettement des six dernières années (2015-2021) où l'inflation se situait en moyenne à 1,3 % sur un an et où les disparités selon les catégories de ménages ne dépassaient pas alors 0,1 point. Il faut remonter à la fin des années 2000 pour observer une inflation nettement au-dessus de 2 % : quand, par exemple, le glissement annuel des prix à la consommation s'élevait à 3,3 % en mai 2008, des divergences notables entre catégories pouvaient s'observer en particulier pour les ménages modestes et/ou vivant en milieu rural (ces derniers en particulier ayant connu un taux d'inflation de 0,6 point supérieur à la moyenne)¹.

Quelle que soit la caractéristique des ménages considérée, c'est l'énergie qui contribue principalement aux disparités estimées en avril 2022 entre catégories (► **figure 4**).

1 « L'inflation accélère et touche davantage les ménages modestes ou ruraux », Accardo, Guédès, Herpin et Pujol, *France, portrait social*, 2008

► 2. Évolution de l'inflation estimée pour certaines catégories de ménages

glissement annuel de l'indice des prix à la consommation estimé par catégorie de ménages, en %



Champ : France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille, calculs Insee

► 3. Écarts d'inflation pour certaines catégories de ménages relativement à l'ensemble

	Inflation d'ensemble	Écart à l'inflation d'ensemble														
		AGE			CSP			COMPOSITION DU MÉNAGE			COMMUNE			NIVEAU DE VIE		
		Moins de 30 ans	De 45 à 59 ans	75 ans et plus	Cadre	Ouvrier	Agriculteur	Personne seule	Couple 1 enfant	Famille monoparentale	Grandes villes	Petites villes	Rural	1 ^{ère} décile	5 ^e décile	10 ^e décile
Avril 2022	+4,9	-0,9	+0,1	+0,8	-0,4	-0,2	+1,1	-0,2	-0,1	+0,2	-0,5	+0,4	+1,0	+0,4	+0,1	-0,1
Moyenne annuelle 2015-2021	+1,3	-0,1	+0,0	+0,1	-0,0	-0,0	+0,1	-0,0	+0,0	-0,0	-0,0	+0,0	+0,1	-0,0	+0,0	+0,0

Note : les catégories de ménages affichées se limitent à titre illustratif à celles présentant les écarts les plus marqués, complétées par une catégorie intermédiaire. Lecture : en avril 2022, l'inflation a été supérieure de 0,8 point pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans.

Champ : France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille, calculs Insee

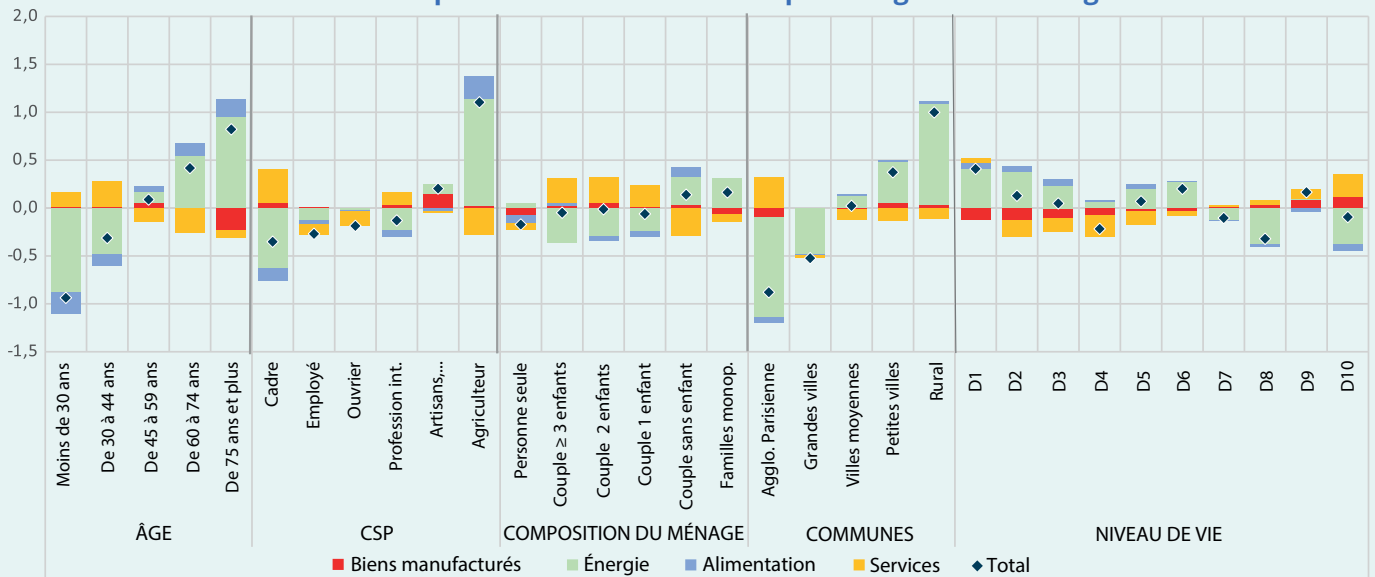
L'alimentation n'intervient que dans un second temps, n'excédant pas 0,2 point en écart à la moyenne : par exemple, pour les 75 ans et plus, la contribution de l'alimentation est de 0,2 point (pour un écart de +0,8 point). Enfin, le poids des services n'est également pas à négliger : ils participent pour les cadres notamment à un renchérissement relatif de +0,4 point, même si *in fine* l'inflation estimée pour ces derniers est plus faible que la

moyenne, compte tenu du moindre poids de l'énergie dans leur structure de consommation.

Ces premières estimations illustrent les disparités entre les différentes catégories de ménages dans la situation actuelle, mais elles ne rendent que partiellement compte de la diversité des situations. Au sein d'une même catégorie, les situations individuelles peuvent en effet être potentiellement assez différentes. ●

Charles-Marie Chevalier

► 4. Contributions de différents postes à l'écart d'inflation par catégorie de ménages en avril 2022



Note : le graphique présente l'intégralité des catégories de ménages selon chaque dimension socio-démographique, et plus spécifiquement les actifs parmi les catégories socio-professionnelles.

Lecture : en avril 2022, l'inflation a été supérieure de 0,8 point pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans. L'alimentation contribue à cet écart à hauteur de +0,2 point, contre +1,0 point pour l'énergie et -0,2 point pour les biens manufacturés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille, calculs Insee

Méthodologie

Des indices de prix à la consommation (IPC) par catégorie de ménages annuels sont publiés depuis 1998 par l'Insee pour un grand nombre de dimensions socio-démographiques différentes (hors type de commune de résidence ou région), sur le champ de la France métropolitaine. Ils permettent d'appréhender l'évolution des prix à la consommation selon les budgets particuliers de chaque catégorie de ménages : par rapport au poids de chaque poste dans la consommation totale de l'ensemble des ménages issu de la comptabilité nationale, il est appliqué un coefficient de correction calculé à partir de l'enquête Budget de famille (► chiffres détaillés sur [insee.fr](https://www.insee.fr)). Ce coefficient, dit coefficient budgétaire, reflète, pour chaque poste de consommation, la dépense d'un type de ménages donné relativement à l'ensemble des ménages.

Par ailleurs, une estimation de l'inflation par type de commune de résidence a été effectuée ici, en calculant les coefficients budgétaires associés à partir des dépenses des ménages par commune de résidence, pour la France métropolitaine, telles que renseignées dans l'enquête Budget de famille 2017.

Cependant les IPC ainsi estimés par catégorie de ménages ne tiennent pas compte des changements de comportements visant notamment à réduire l'impact de la hausse de l'inflation sur le budget d'un ménage, par exemple dans l'alimentation en s'orientant vers des produits en promotion ou en réduisant la qualité souhaitée. Il n'est également pas fait de distinction pour les estimations par type de commune de résidence en matière de services de transport (selon la modalité ferroviaire, terrestre ou aérienne). ●